

Commission SCOTERS

Articuler urbanisation et transports en commun

**Préparer l'arrivée du TSPO
dans les communes**



Commission « Articuler urbanisation et transport en commun »

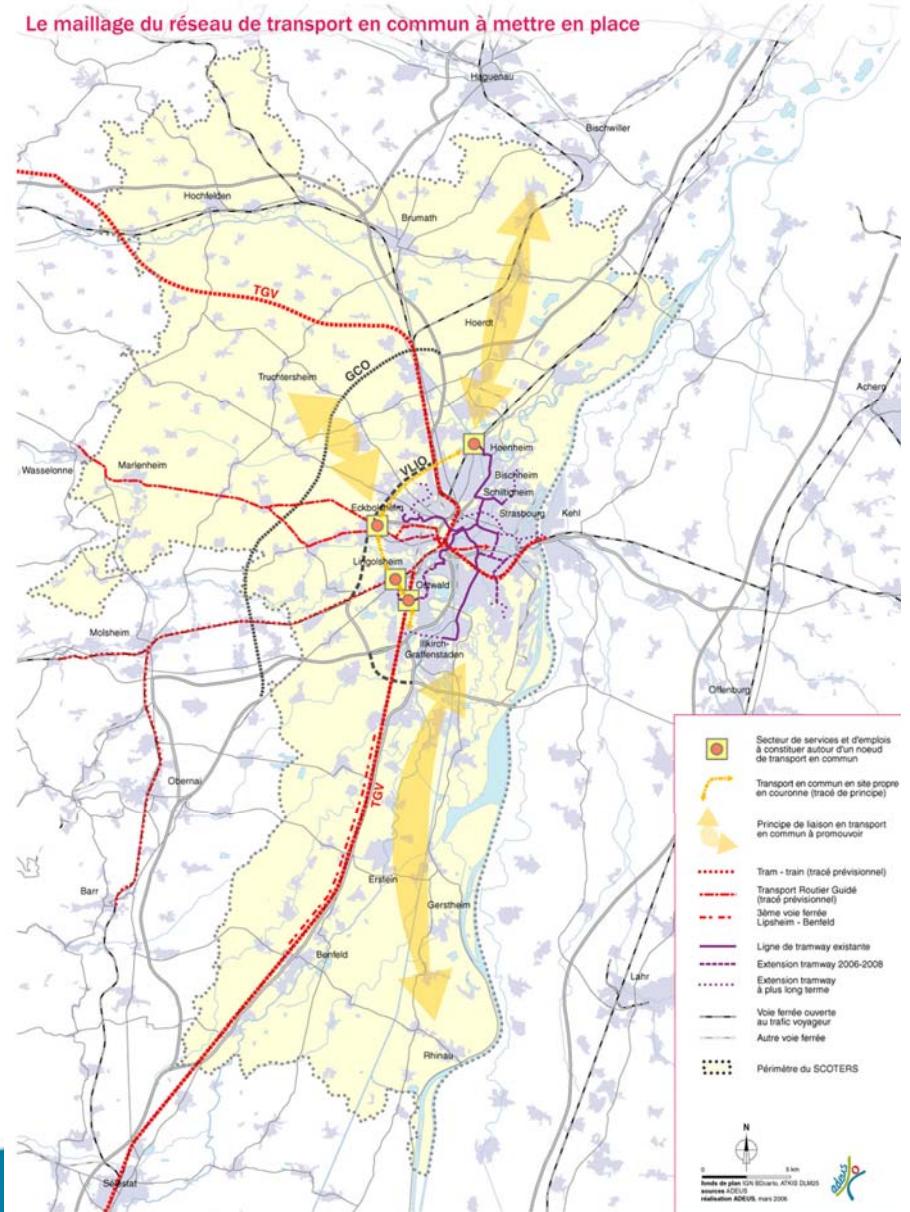
Les grandes orientations du SCOTERS pour les transports en commun

→ La desserte des bourgs-centres

- Par des projets connus : TSPO, tram-train
- Par des liaisons à définir vers Hoerdt, Rhinau et Truchtersheim

→ L'accès aux emplois et services de l'agglomération strasbourgeoise

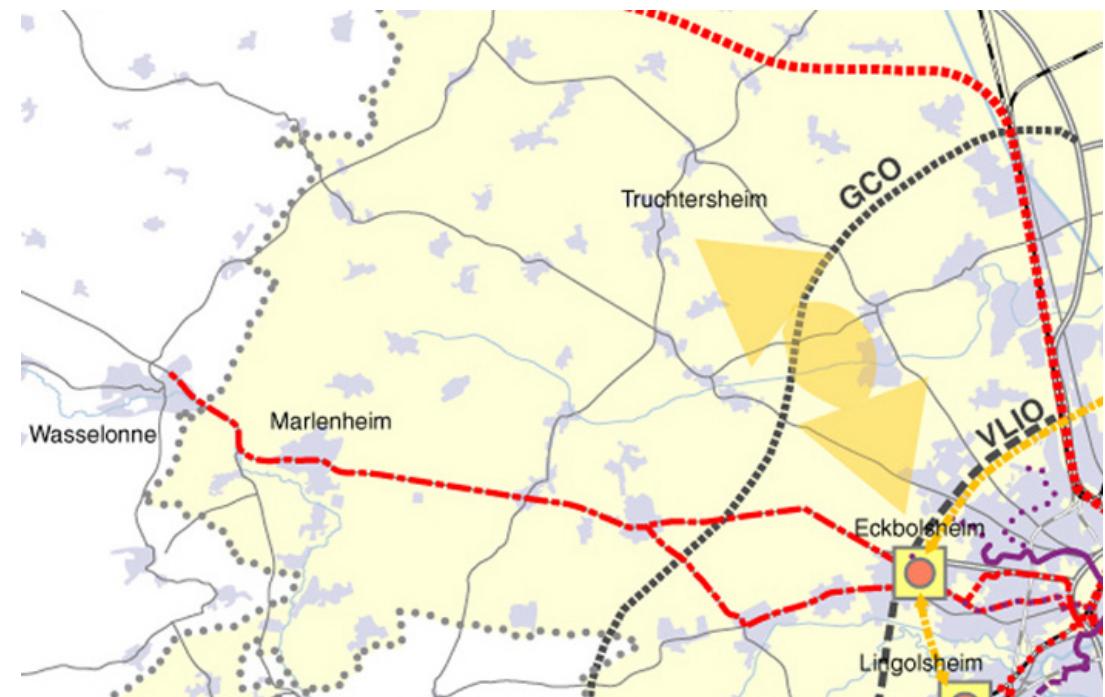
→ Quels transports en commun pour quels territoires ?



Commission « Articuler urbanisation et transport en commun »

L'Ouest du SCOTERS

- Quel projet de territoire autour du TSPO ?
- Quelle desserte pour le bourg centre de Truchtersheim ?





Commission « Articuler urbanisation et transport en commun »

Préparer l'arrivée du TSPO dans les communes

1. Les avancées liées au TSPO
2. Les implications dans les communes traversées
3. Les implications pour les intercommunalités



**Commission
« Articuler urbanisation et transport en commun »**

1. Les avancées liées au TSPO



Commission « Articuler urbanisation et transport en commun »

1- les avancées liées au TSPO

Le TSPO une forte hausse de l'offre TC, pour le secteur de la RD 1004

→ La mise en place d'un système de bus à haut niveau de service entre Wasselonne et Strasbourg :

- Des temps de parcours rapides : environ 30 minutes entre Wasselonne et le centre-ville
- Une forte fréquence horaire : 10 minutes aux heures de pointe, 30 minutes dans la journée. (capacité de transport multipliée par 2 : 60 allers retours par jour)
- Un cadencement horaire
- Des temps de parcours garantis par une circulation hors du trafic, y compris dans la partie urbaine (circulation sur l'A351)
- Des horaires étendus : de 6h à 22h



Commission « Articuler urbanisation et transport en commun »

1- les avancées liées au TSPO

Le TSPO une forte hausse de l'offre TC, pour le secteur de la RD 1004

→ Un nouveau matériel

- Des bus à plancher bas, qui facilitent l'entrée dans le bus
- Des bus plus confortables



→ Des aménagements qui offrent des services comparables au tramway

- Des stations aménagées avec des quais,
- Un guidage automatique à la station pour faciliter l'entrée dans le bus
- Des informations voyageurs aux stations : temps d'attente, correspondances...



Commission « Articuler urbanisation et transport en commun »

1- les avancées liées au TSPO

Le TSPO une forte hausse de l'offre TC, pour tout le secteur Ouest

→ Une organisation des lignes de bus, qui profite à l'ensemble du secteur Ouest

→ Les lignes de bus empruntent le site propre, là où les encombrements sont les plus importants (meilleure garantie des temps de parcours)

→ Des aménagements spécifiques pour faciliter le passage du bus quand c'est nécessaire (notamment vers Truchtersheim)



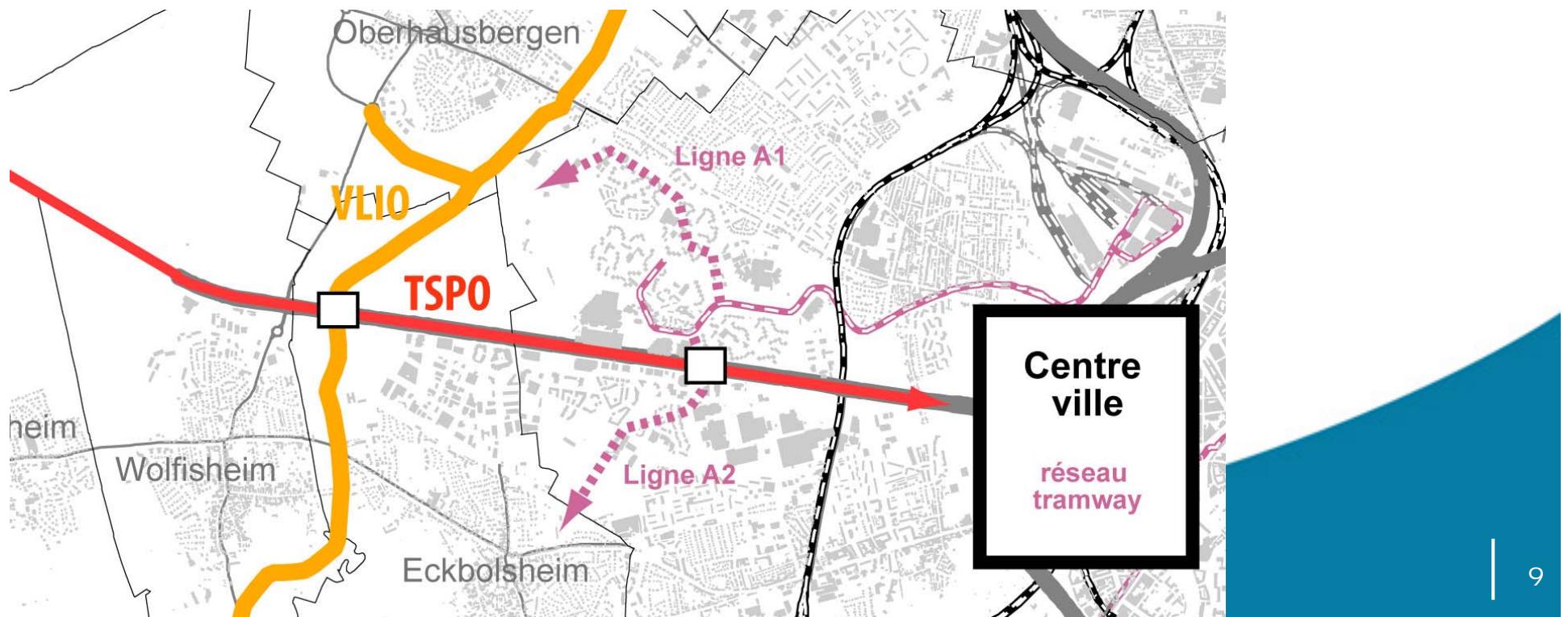
Commission « Articuler urbanisation et transport en commun »

1- les avancées liées au TSPO

Le TSPO une forte hausse de l'offre TC, pour tout le secteur Ouest

→ Des possibilités de se connecter au réseau TC de la CUS

- Connexions au réseau tramway, au centre-ville ?
- Connexion à la ligne A2, sur l'A351?
- Connexion au pôle de service d'Eckbolsheim ?





Commission « Articuler urbanisation et transport en commun »

1- les avancées liées au TSPO

2013 : une première échéance importante pour le TSPO

- ➔ Une première phase d'aménagement de couloirs bus entre Wasselonne et Ittenheim aura été réalisée.
- ➔ L'aménagement du tronçon A351 – centre-ville aura été engagé (coordination Etat – CUS)

2013 : une première échéance qui laisse le temps aux communes de préparer l'arrivée du TSPO

- ➔ **Dans les communes traversées**, pour définir un projet urbain en lien avec l'arrivée d'un transport en commun performant,
- ➔ **Dans les intercommunalités**, pour définir les aménagements et les équipements nécessaires à un accès optimal au TSPO

2. Les implications dans les communes traversées

2- Les implications dans les communes traversées

Dans les communes traversées par le TSPO

Un nouvel attrait de la RD 1004 :

- Une fréquentation piétonne/cycliste plus importante liée au TSPO
- Une voirie requalifiée par la mise en place de quais et de couloirs bus

➔ Quel réaménagement / gestion du stationnement de la RD 1004 ?

- Pour donner aux commerces et services un cadre favorable
- Pour offrir un cadre de vie agréable aux riverains
- Pour inciter à une circulation apaisée dans les traversées des communes

➔ Une question ouverte à la concertation : le placement des feux dans la commune.
Quelle implantation pour limiter les nuisances dans les communes ?

➔ Des études d'insertion des quais et couloirs, qui intègrent des propositions de réaménagement de voirie. Quelle participation financière des communes ? Des intercommunalités ? Quelle inscription dans les contrats de territoire ?

2- Les implications dans les communes traversées

Dans les communes traversées par le TSPO

Des implications sur l'urbanisme : organiser le développement des communes autour du TSPO pour en faire profiter un maximum d'habitants et inciter à l'utilisation du TSPO

➔ Rechercher la proximité de l'arrêt TSPO pour les zones d'urbanisation futures, pour l'habitat et pour l'activité

Outil :

localisation des zones d'urbanisation futures dans le PLU

➔ Favoriser le renouvellement urbain et la densification de l'habitat et des services prioritairement à proximité des arrêts de TSPO

Outils :

Règles d'urbanisme du PLU favorisant le densification

Exercice du droit de préemption : assistance financière possible grâce à l'EPFL

Une assistance financière possible dans le cadre du PDH

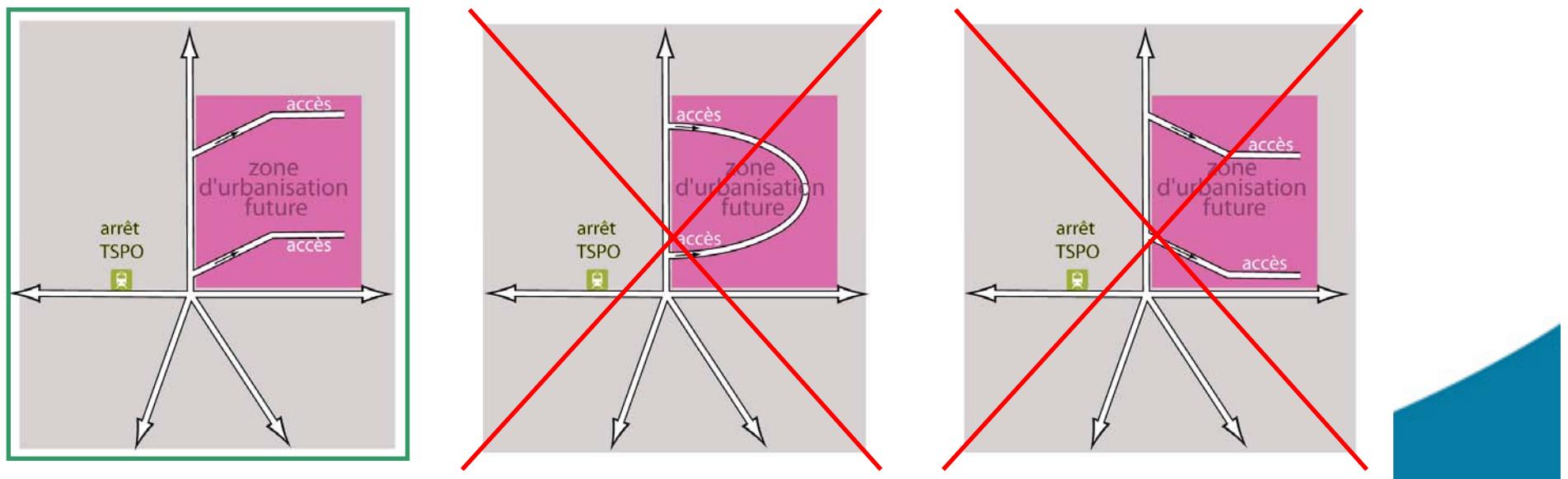
Commission « Articuler urbanisation et transport en commun »

2- Les implications dans les communes traversées

Dans les communes traversées par le TSPO

Accéder le plus facilement possible à l'arrêt TSPO à pied et vélo

Dans les zones d'urbanisation futures, en mettant en place des schémas de voirie qui optimisent les trajets à pied et à vélo, vers l'arrêt TSPO.



Outil : les orientations particulières d'aménagement du PLU

Commission « Articuler urbanisation et transport en commun »

2- Les implications dans les communes traversées

Dans les communes traversées par le TSPO

Accéder le plus facilement possible à l'arrêt TSPO à pied et vélo

Dans le tissu existant, par l'aménagement de cheminement piétons / vélo lisibles, agréables et sécurisés (élargissement de trottoirs, zones 30, plantations, éclairage public, ouverture d'impasses aux piétons/vélos...)



3. Les implications pour les intercommunalités

Commission « Articuler urbanisation et transport en commun »

3- Les implications pour les intercommunalités

Des aménagements d'intérêt intercommunal : *Les aménagements cyclables*

Des aménagements cyclables qui profitent aux communes traversées et aux communes proches du TSPO

- ➔ Des pistes cyclables sécurisés vers les arrêts TSPO
- ➔ Des équipements de stationnement sécurisés et abrités
- ➔ Questions :
 - Quelles solidarités intercommunales pour le financement des pistes cyclables et des équipements de stationnement vélo ?
 - Quelle intégration dans les contrats de territoire ?

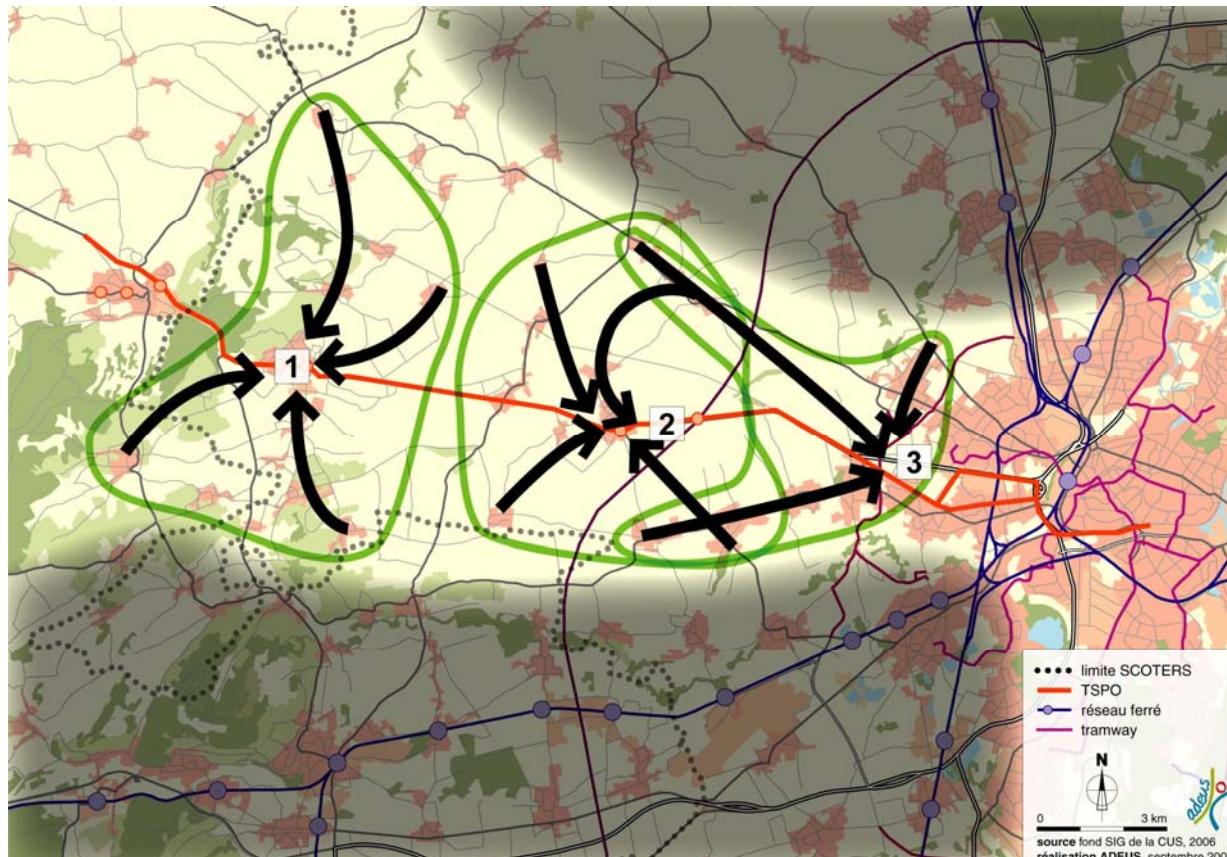
Outil : participation financière du Conseil Général pour l'élaboration de schémas d'itinéraires cyclable dans les intercommunalités



Commission « Articuler urbanisation et transport en commun » 3- Les implications pour les intercommunalités

Des aménagements d'intérêt intercommunaux : *les parkings de rabattement*

Mettre en place des parkings, qui permettent aux habitants des communes proches d'accéder au TSPO le plus tôt possible dans leur trajet



→ Evaluer les besoins dans les intercommunalités

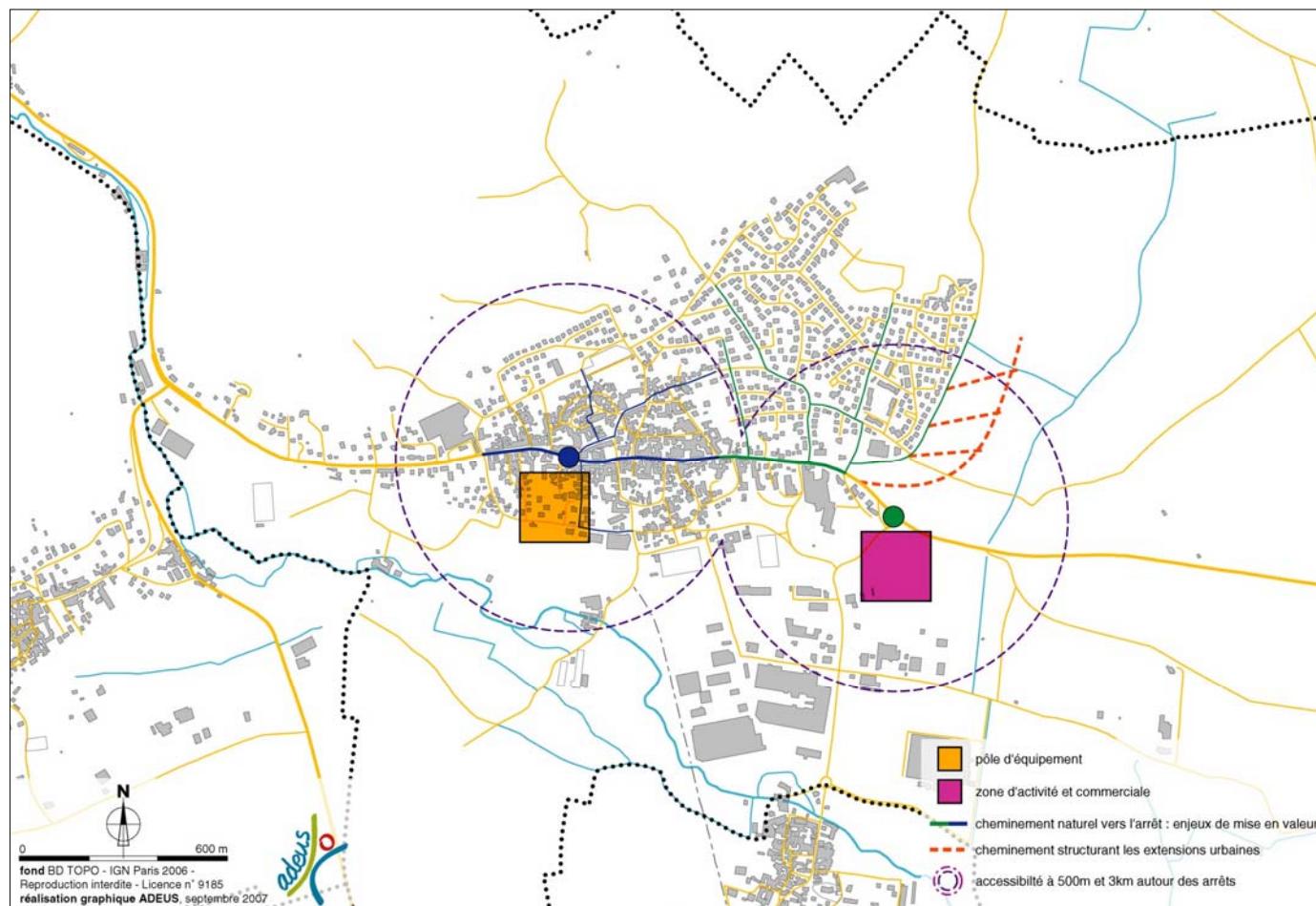
- Pour définir la localisation des parkings
- Pour définir le calibrage des parkings

→ Quel partage de financements dans les intercommunalités ?

Commission « Articuler urbanisation et transport en commun » 3- Les implications pour les intercommunalités

Des aménagements d'intérêt intercommunaux : *les parkings de rabattement*

Un exemple à Marlenheim



- Un pôle d'équipement : quelle mutualisation possible dans une optique d'économiser le foncier ?
- Une Zone d'activités et commerce, des extensions futures en habitat : quelle prise en compte dans les projets ?

Commission « Articuler urbanisation et transport en commun » 3- Les implications pour les intercommunalités

Le rabattement en transport en commun

Le réseau 67 est en cours de modification, il intégrera :

- Une offre de rabattement en bus vers le TSPO à partir des communes proches
- Des horaires calés avec ceux du TSPO



- Comment relayer l'action du Conseil Général dans les communes pour faire connaître l'offre et ses avantages ?



Commission « Articuler urbanisation et transport en commun »

Synthèse

Préparer l'arrivée du TSPO dans les communes desservies :

→ Le PLU, un outil pour construire un projet cohérent avec l'arrivée du TSPO

- Définition des zones d'urbanisation futures
- Définition d'orientations particulières d'aménagement pour ces zones
- Définition de règles d'urbanisme spécifiques pour les zones où le renouvellement urbain et la densification peuvent être facilitées

Préparer l'arrivée du TSPO dans les intercommunalités

→ Un travail de coordination pour mettre en place les pistes cyclables, le stationnement vélo et les parkings permettant l'accès au TSPO

- Au sein de l'intercommunalité pour définir les besoins et partager les financements
- Avec l'autorité organisatrice : contrats de territoire

Des possibilités d'assistance aux communes

- Pour la mise en œuvre d'une politique d'habitat en lien avec l'arrivée du TSPO (PDH, EPFL...)
- Pour la définition d'une politique cyclable (schéma d'itinéraires cyclables)